

Le Socialiste

44e année - Rs 5.00 - No 108582 Mardi 25 Août 2026 «Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire» - Jaurès

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

**« Fillin » est la première marque de carburant
entièrement mauricienne**



Page 3



**Le Président de la
République souligne
l'importance de connaître
l'histoire de Maurice**

Page 4



**Mauritius Meteorological Services
consulte les parties prenantes
sur un plan stratégique pour
renforcer la résilience climatique
et météorologique**

Page 3



Page 3

**Le MFRS rend hommage à 144
pompiers pour leur service exemplaire**

**Signature d'un
protocole d'accord
pour renforcer
les capacités
chirurgicales et
médicales
avancées**



Page 3

FOOTBALL

Manchester City 2 Bournemouth 1



**Grâce à un grand Rayan Cherki,
le Manchester City d'Enzo Maresca
arrache une première victoire**

Page 8

Liverpool 2 Newcastle 2



**Liverpool évite la bavure à Newcastle
grâce à un penalty de dernière minute**

TikTok aura à payer une amende de 400 millions de dollars

Le réseau social est accusé d'avoir « sciemment » laissé des millions d'utilisateurs de moins de 13 ans créer des comptes et collecté leurs informations personnelles sans en informer leurs parents ni obtenir leur consentement.

TikTok a accepté de payer jusqu'à 400 millions de dollars (342 millions d'euros) pour solder des accusations de collecte illégale de données d'enfants, a annoncé, vendredi 21 août, la justice américaine, en pleine offensive des autorités aux Etats-Unis et en Europe contre les réseaux sociaux, accusés de mal protéger les mineurs.

Depuis une plainte de 2024, « TikTok a connu des changements importants dans son actionnariat, sa direction, ses procédures de conformité et ses pratiques en matière de vie privée », a affirmé le ministère de la justice dans un communiqué, citant des mesures « destinées à renforcer les garde-fous pour les jeunes utilisateurs » et « le contrôle parental ».

Propriété du groupe chinois ByteDance au moment de la plainte, TikTok est passé en janvier sous le contrôle d'une coentreprise à majorité américaine pour éviter une interdiction votée par le Congrès, qui l'aurait coupé de ses 200 millions d'utilisateurs aux Etats-Unis. ByteDance en détient désormais un peu moins de 20 %.

Selon la plainte déposée en août 2024 par le ministère et l'autorité de protection des consommateurs (FTC), TikTok a « sciemment » laissé des millions d'enfants de moins de 13 ans créer des comptes et collecté leurs informations personnelles sans en informer leurs parents ni obtenir leur consentement, y compris sur les comptes créés en « Kids Mode », censé leur être réservé.

Ces enfants ont aussi « interagi avec des utilisateurs adultes et accédé à des contenus pour adultes », accusait le ministère. Il reprochait également à l'entreprise de ne pas avoir honoré les demandes de suppression de comptes formulées par les parents.

Un accord financier historique

L'accord, qui n'emporte aucune admission de responsabilité, prévoit que TikTok verse 300 millions de dollars immédiatement. Un versement de 100 millions de dollars supplémentaires est prévu, à condition qu'un tribunal annule une ordonnance de 2019 qui encadrait ses pratiques depuis un précédent accord avec la FTC. Ce dernier avait été conclu, pour 5,7 millions de dollars, par son précurseur Musical.ly, une application rachetée par ByteDance et fusionnée dans TikTok. Joint par l'Agence France-Presse (AFP), Tiktok n'avait pas réagi dans l'immédiat.

TikTok reste sous pression en Europe sur le même terrain : la Commission européenne l'a accusé, fin juillet, de manquer à ses obligations de protection des mineurs, faisant planer la menace d'une forte amende. Bruxelles reproche à l'application d'avoir mis en place des paramètres de confidentialité pour adolescents qui ne les protègent pas suffisamment des risques de cyberharcèlement et d'exposition à d'éventuels prédateurs.

Aux Etats-Unis, TikTok est également concerné par le vaste contentieux national qui englobe aussi Meta (Facebook et Instagram), Snapchat et YouTube, tous poursuivis par des familles, des collectivités scolaires et une coalition d'Etats américains, qui les accusent d'avoir dégradé la santé mentale des adolescents.

Le prince Harry et neuf autres personnes doivent payer 9.5 millions de livres au Daily Mail

Les plaignants n'étaient pas parvenus à prouver devant la Haute Cour de Londres que le tabloïd avait intercepté des messages vocaux ou écouté des conversations téléphoniques pour nourrir une cinquantaine d'articles parus entre 1993 et 2018.

Le prince Harry, Elton John et d'autres célébrités devront verser une indemnité initiale de 9,5 millions de livres (11 millions d'euros) au propriétaire du Daily Mail, Associated Newspapers Limited, contre qui ils ont perdu un procès début juillet, a décidé vendredi un juge britannique. Les plaignants n'étaient pas parvenus à prouver devant la Haute Cour de Londres que le tabloïd avait intercepté des messages vocaux ou écouté des conversations téléphoniques pour nourrir une cinquantaine d'articles parus entre 1993 et 2018.

Le combat judiciaire s'est depuis déplacé sur le front financier : Associated Newspapers Limited (ANL) réclamait une indemnisation couvrant une grande partie des 34,5 millions de livres (40 millions d'euros) qu'il affirme avoir dépensées pendant les quatre années de procédure. Il demandait aussi un premier versement sous deux semaines.

Une «victoire éclatante pour le Mail et son journalisme»

Vendredi, un juge de la Haute Cour a enjoint les plaig-

nants, parmi lesquels figurent également l'actrice Liz Hurley ou le mari d'Elton John, David Furnish, à effectuer un premier paiement de 9,5 millions de livres d'ici le 28 août. Il a par ailleurs refusé leur demande de plafonner le montant récupérable par ANL, même s'il a qualifié la demande du propriétaire du Daily Mail d'«exceptionnellement élevée» et «largement inexplicable». Le montant total de l'indemnité sera fixé ultérieurement par la justice.

Un porte-parole d'Associated Newspapers Limited s'est réjoui d'une «victoire éclatante pour le Mail et son journalisme». «La vérité est que ces accusations scandaleuses n'auraient jamais dû être portées», a-t-il ajouté.

Cette décision est publiée moins de deux jours après l'annonce du retour d'ici la fin du mois du prince Harry, de son épouse Meghan au Royaume-Uni, et de la scolarisation de leurs enfants dans le pays à la rentrée de septembre. À l'issue du procès début juillet, le prince Harry avait dénoncé un jugement «incohérent» et «choquant».

Le fils de Charles III et les autres célébrités ont souscrit une assurance couvrant jusqu'à 16,2 millions de livres (19 millions d'euros) de frais, selon les conclusions écrites de leur avocat Nicholas Bacon.

Belgique

Jour de fête: quand les statues prennent vie



En Belgique, ce dimanche 23 août. Le temps d'un week-end, des statues s'animent dans la ville. Des créations vivantes, tantôt drôles, tantôt inquiétantes. Ce festival de rue, le plus grand rassemblement de statues vivantes en Europe, attire une centaine d'artistes du monde entier. Belgique

Un peintre inspiré, un pirate et sa sirène, ou un cardinal malicieux... Le temps d'un week-end, Marche-en-Famenne, petite ville belge (Nouvelle fenêtre), se transforme en monde imaginaire aux personnages étonnants.

Pour devenir une statue vivante, Mieke passe plus d'une heure à se maquiller. Le teint jauni comme du vieux papier, elle incarne une bibliothécaire. «J'ai des livres partout autour de moi. Je vais mettre une perruque avec des livres sur ma tête», partage Mieke Spijk-Drenth, statue vivante «libraire». Une fois prêtes, les statues attendent les visiteurs dans un parcours à travers le centre-ville.

Ludivine, sa fille Zoë et son amie Maely veulent toutes les admirer. «C'est à chaque fois un spectacle magnifique à voir. Les statues ne sont jamais les

mêmes», s'émerveille Ludivine.

Plus de 60 000 visiteurs

Rester figée de longues minutes, se laisser admirer et prendre la pose : pas si facile pour Abigael, 15 ans, qui se prête au jeu. «Ma robe ne bouge pas parce qu'on l'a compactée, donc on l'a rendue solide. Je ne peux pas vraiment faire beaucoup de mouvements, et encore pire avec le chapeau», confie Abigail, statue vivante «Catrina».

Côté adulte, un concours récompense le meilleur personnage, du plus réaliste au plus loufoque. La bibliothécaire, elle, exige le silence de l'assemblée. «Les gens réagissent de manière très drôle. Ils interagissent avec moi. Je leur dis chut, et tout le monde est silencieux, puis m'imitent. C'est amusant», glisse Mieke Spijk-Drenth.

Le vainqueur est choisi par le public parmi une centaine de statues, un prix symbolique pour un événement entièrement gratuit dont la popularité ne cesse de croître. Le Festival des statues vivantes a, en 2026, attiré plus de 60 000 visiteurs.

Le Socialiste

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

Directeur-Rédacteur en chef: Védi Ballah

Administration: 2ème étage, Cubic Court,
30A, rue Mère Barthélemy, Port-Louis
Tel/Fax: 208 8003

E-mail: lapresseliberecocialiste@yahoo.fr

Website: Lesocialiste.info

Facebook: Lesocialiste.info

« Fillin » est la première marque de carburant entièrement mauricienne



Maurice est entrée dans une nouvelle ère de la distribution de carburant avec le lancement de Fillin, la première marque de vente de carburant entièrement mauricienne. Développée par le groupe Bhunjun à travers sa filiale Beta Oil Terminal Ltd, la marque a été officiellement dévoilée en présence du Premier ministre, Dr Navinchandra Ramgoolam, à L'Aventure du Sucre à Beau Plan.

Dans son discours liminaire, le Premier ministre a salué la réalisation du Groupe Bhunjun comme une étape majeure pour le secteur de l'énergie et l'économie nationale. Il a souligné que l'initiative reflète la confiance des entrepreneurs locaux dans le pays et démontre que les entreprises mauriciennes possèdent l'ambition, la solidité financière, l'expertise technique et la capacité de gestion pour investir dans des secteurs d'importance stratégique nationale.

Le Dr Ramgoolam a fait remarquer que cette étape commerciale favoriserait une saine concurrence au sein du marché pétrolier local, en observant que l'entrée d'un opérateur entièrement mauricien stimulerait l'innovation, attirerait davantage d'investissements et fournirait finalement une meilleure valeur aux consommateurs.

En outre, le Premier ministre a félicité le Groupe Bhunjun pour sa croissance en l'une des principales entreprises diversifiées de Maurice, attribuant son succès à un leadership visionnaire, à la résilience et à la détermination. Il a noté que l'empreinte du Groupe est profondément ancrée dans le paysage des infrastructures de base de la Nation.

Soulignant la position stratégique de Maurice le long des principales routes commerciales maritimes reliant l'Afrique et l'Asie, le Premier ministre a souligné le potentiel des entreprises locales à tirer parti de cet avantage et à positionner le pays comme une plaque tournante régionale de confiance pour la logistique pétrolière, le soutage maritime et les services de carburant grâce à des investissements soutenus et des partenariats stratégiques.

En conclusion de son allocution, M. Ramgoolam a également réaffirmé la responsabilité fondamentale du gouvernement de maintenir un environnement économique stable, compétitif et sûr dans lequel les entreprises peuvent prospérer, les marchés fonctionnent équitablement et les consommateurs sont protégés. Il a plaidé en faveur d'un modèle économique collaboratif – le gouvernement assurant la stabilité réglementaire et une orientation politique claire, tandis que le secteur privé stimule l'innovation, l'investissement et l'excellence opérationnelle pour assurer le développement durable.

Commentant cette étape, le Directeur Général du Groupe, M. Veekram Bhunjun, a déclaré que cette réalisation était l'aboutissement d'années de travail acharné et d'ambition entrepreneuriale. Selon lui, cela démontre clairement que les entreprises mauriciennes possèdent la capacité de diriger, d'investir et de réussir dans des secteurs économiques vitaux.

Il a souligné la contribution du Groupe Bhunjun au développement de Maurice moderne et sa place dans le paysage socio-économique du pays. « Notre mission continue est d'investir dans la nation et l'avenir des générations à venir, guidés par nos principes fondamentaux d'intégrité et de travail acharné », a-t-il noté.

Soulignant que l'investissement à Maurice implique le développement d'une infrastructure robuste qui favorise la résilience, M. Bhunjun a réitéré son engagement à prendre des décisions percutantes et tournées vers l'avenir, conformément à la feuille de route Vision 2050 du gouvernement. Il s'est également engagé à maintenir un partenariat solide avec le gouvernement pour atteindre les objectifs nationaux et contribuer au progrès et à la prospérité continus du pays.

Le MFRS rend hommage à 144 pompiers pour leur service exemplaire

Au total, 144 agents du Service mauricien d'incendie et de secours (MFRS) ont été décorés en reconnaissance de leur long, dévoué et exemplaire service à l'organisation et à la nation. Les prix ont été remis lors d'une cérémonie tenue au stade Sir Gaëtan Duval de Rose Hill à l'occasion de la Journée des pompiers 2026. La médaille du Président pour ses bons et loyaux services a été décernée à 23 officiers, tandis que 65 ont reçu le premier fermoir et 56 le second.

Ont participé à la cérémonie le ministre des collectivités locales, M. Ranjiv Wochit ; le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Damarajen Nagalingum ; la ministre auxiliaire du Tourisme, Mme Marie Anabelle Savabaddy ; le Chef des pompiers, M. Ashok Ramdhean ; et d'autres personnalités.

Une cérémonie de remise des prix a ensuite été organisée pour récompenser les gagnants des compétitions de football et de volley-ball organisées entre les casernes de pompiers de Maurice.

À cette occasion, le ministre Wochit a rendu hommage aux pompiers qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions, en rappelant que leur courage et leur sacrifice font partie intégrante de la fière histoire du MFRS. Il a également félicité les officiers en service pour leur dévouement, notant que les médailles et les fermoirs reconnaissent des années de discipline, d'intégrité et de service engagé. Le ministre a également reconnu le soutien et les sacrifices inestimables de leurs familles.

Le ministre a en outre souligné les



efforts continus du gouvernement pour moderniser et renforcer le MFRS, avec environ 1 milliard de roupies allouées à l'organisation pour l'exercice 2026-2027 pour soutenir les investissements dans l'équipement, l'infrastructure, la main-d'œuvre et la formation. Il a indiqué que les projets d'infrastructure progressaient, la nouvelle caserne de pompiers Goodlands étant achevée à environ 90 % et les travaux de construction en cours à la Montagne Blanche. Il a néanmoins souligné qu'au-delà des équipements et des infrastructures, les agents du MFRS restent sa plus grande force.

Dans ce contexte, le ministre Wochit a souligné les efforts en cours pour renforcer les ressources humaines et les capacités opérationnelles du MFRS. Il a souligné que 67 pompiers stagiaires de Maurice et 11 de Rodrigues ont suivi un programme d'initiation de six mois depuis avril, parallèlement à une formation spécialisée sur les matières dangereuses, les feux de brousse, les soins d'urgence

préhospitaliers et l'évaluation des risques de catastrophe. Il a également réaffirmé l'engagement du gouvernement en faveur de l'avancement de carrière, du bien-être du personnel et de la préparation opérationnelle, notant que le MFRS vise à réduire son temps moyen d'intervention d'urgence de neuf à huit minutes, et à terme à sept minutes d'ici 2028-2029.

Pour sa part, le chef des pompiers a souligné l'importance de reconnaître le service de longue date et la nature exigeante de la profession de pompier, tout en reconnaissant le soutien vital des familles des pompiers. Pour l'avenir, il a souligné la nécessité d'adopter de nouvelles technologies, de renforcer les capacités opérationnelles et de continuer à investir dans le personnel du MFRS pour répondre à l'évolution de la demande en matière d'intervention d'urgence, tout en maintenant la mission fondamentale du Service, qui est de protéger la vie, les biens et la collectivité.

Signature d'un protocole d'accord pour renforcer les capacités chirurgicales et médicales avancées

Un protocole d'accord (MoU) a été signé à Ebène entre le ministère de la Santé et du Bien-être et deux institutions de santé indiennes de premier plan, l'hôpital CK Birla de Gurgaon et l'Institut de recherche médicale de Calcutta à Calcutta.

Le protocole d'accord vise à renforcer la collaboration dans le domaine des soins de santé spécialisés par le renforcement des capacités, l'assistance technique et la coopération médicale, en mettant l'accent sur l'onco-chirurgie, la neurochirurgie, l'électrophysiologie cardiaque et la chirurgie robotisée.

Le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Anil Kumar Bachoo ; le Directeur général du ministère, M. Parmanand Mawah ; la Secrétaire permanente du ministère, Mme Asha Devi Seenundun ; le Directeur général par intérim des services de santé, Dr Vishwas Teelucksingh Mohabeer ; le Directeur général du Groupe CK Birla, M. Vipul Jain ; ainsi que d'autres représentants du Groupe étaient présents à la cérémonie de signature.

Dans une déclaration, le ministre Bachoo a souligné qu'il s'agissait du 11e protocole d'accord signé par Maurice avec des hôpitaux indiens renommés dans le domaine des soins médicaux spécialisés au cours des 18 derniers mois. Il a noté que des spécialistes indiens se rendaient régulièrement à Maurice pour s'occuper de cas complexes et pratiquer des interventions chirurgicales spécialisées, ajoutant qu'une centaine de médecins s'étaient rendus dans le pays depuis janvier 2025.

Le ministre a déclaré que l'hôpital CK Birla était un établissement de santé multispécialisé de premier plan en Inde, doté d'une expertise dans les infrastructures chirurgicales avancées, la chirurgie robotisée, le traitement du cancer et les soins critiques. Il a souligné que l'incidence du cancer augmentait rapidement à Maurice et que le memorandum d'accord permettrait au gouvernement d'envoyer davantage de patients en Inde pour y être traités.

En ce qui concerne le Président-directeur général du Groupe CK Birla, il a exprimé son enthousiasme à collaborer avec le gouvernement mauricien et à soutenir des initiatives conjointes de renforcement des capacités pour les médecins et les infirmières. Il a indiqué qu'il avait visité l'hôpital du cancer à Maurice et que son infrastructure et sa technologie étaient excellentes.

M. Jain a également souligné la vaste expérience de l'hôpital CK Birla en chirurgie robotisée, notant que la technique était moins douloureuse, facilitait une récupération plus rapide et permettait aux patients de reprendre leurs activités normales plus tôt. Il a exprimé l'espoir que Maurice progresse davantage dans le domaine de la chirurgie robotisée et a réaffirmé l'engagement du Groupe à soutenir et former des médecins mauriciens dans ce domaine.

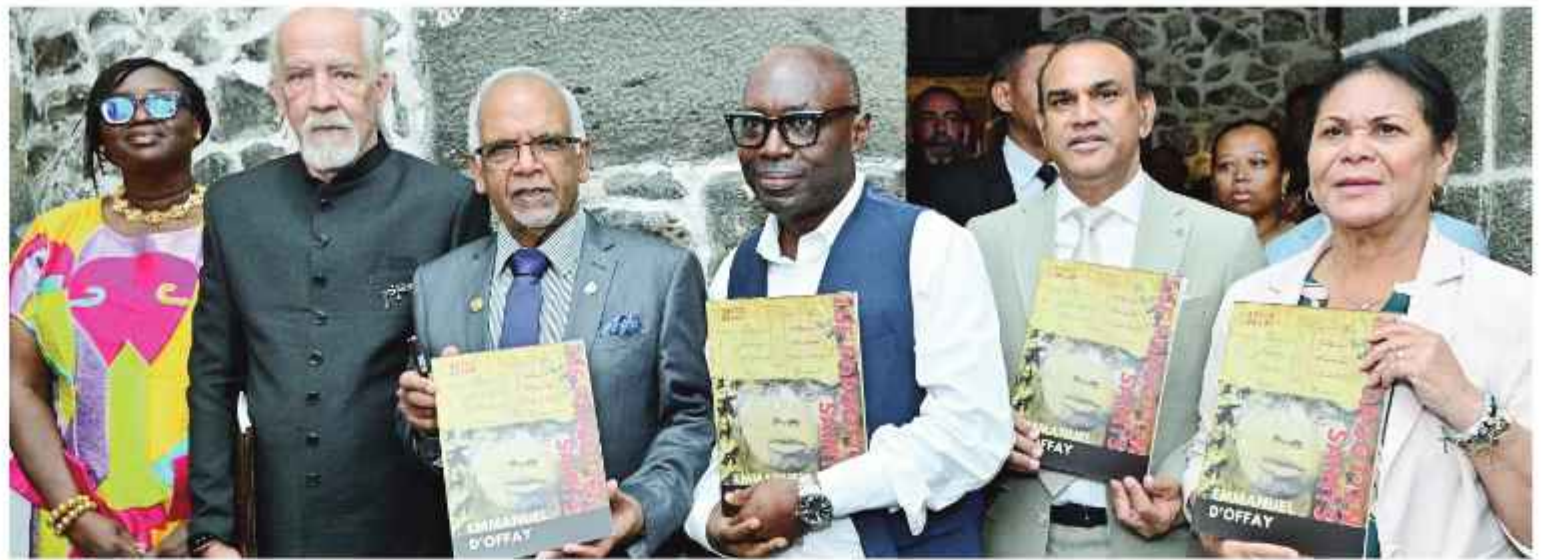
Il a ajouté que les médecins et le personnel d'appui indiens pourraient également se rendre à Maurice pour fournir des traitements et une assistance dans des cas complexes, réduisant ainsi le besoin pour les patients de se rendre en Inde.

Le Président de la République souligne l'importance de connaître l'histoire de Maurice

A l'ouverture de l'exposition intitulée «Les Saints Oubliés» par l'artiste seychellois Emmanuel D'Offay, à Lespas Lar à La Tour Koenig le Président de la République de Maurice, M. Dharambeer Gokhool, a invité la population à s'interroger sur les représentations et les images des esclaves produites par les voyageurs coloniaux, les administrateurs et les naturalistes, et à examiner ce que ces représentations ont révélé sur les personnes représentées, ainsi que sur les observateurs et la société coloniale dans laquelle elles ont été produites.

L'exposition est organisée par le Fonds fiduciaire du Centre Nelson Mandela pour la culture africaine dans le cadre de la Journée internationale pour la commémoration de la traite des esclaves et de son abolition. « Les saints oubliés », à travers une collection convaincante d'œuvres multimédias inspirées des archives et des images historiques, cherche à redonner de la visibilité, de l'individualité et de la dignité à des personnes dont la vie était trop souvent réduite dans les archives coloniales aux nombres et aux entrées administratives. Il offre un espace important de réflexion sur l'esclavage, la mémoire historique, l'identité, la résilience et la justice réparatrice.

La vice-Première ministre et ministre de l'Egalité des Genres et du Bien-être familial, Mme Marie Arianne Navarre-Marie ; le ministre des Collectivités Locales, M. Ranjiv



Woochit ; le ministre adjoint de l'Intégration Sociale, de la sécurité sociale et de la solidarité nationale, M. Kuvalayan Kugan Parapen ; des membres du Corps diplomatique et d'autres dignitaires ont assisté à la cérémonie d'ouverture de l'exposition.

Dans son discours inaugural, le président a souligné que l'histoire était souvent façonnée par ceux qui l'avaient écrite, par la quantité et le type d'informations qu'ils avaient recueillies et préservées, ainsi que par les valeurs et les croyances culturelles qui avaient alimenté leurs récits. Il a souligné que l'histoire était souvent racontée et écrite par les vainqueurs et les élites, car des groupes puissants et influents ont pu enregistrer leurs points de vue, tandis que d'autres voix ont été laissées sans voix.

« Les esclaves n'étaient-ils que des victimes, enchaînés, punis et sujets à des souffrances ou étaient-ils des gens, des hommes, des femmes et des enfants, qui résistaient, s'échappaient, préservaient des traditions, étaient-ils menacés d'effacements, formaient des communautés et cherchaient à obtenir l'autonomie ? » a déclaré le Président. Par conséquent, a-t-il ajouté, les questions sous-jacentes de justice et de réparation dans l'Histoire doivent être correctement étudiées, préservées, narrées et comprises.

Sur cette note, M. Gokhool a félicité l'artiste seychellois, M. Emmanuel D'Offay, pour son travail qui, a-t-il déclaré, a restauré l'individualité et la dignité du peuple esclave. « Les saints oubliés créent le point de rencontre entre les preuves historiques et la mémoire

contemporaine, et sa notion est très importante en tant qu'ode à la dignité de ceux que l'histoire a rendus anonymes », a-t-il souligné.

En outre, le Président a souligné qu'à une époque où les conflits, l'incertitude, l'instabilité et les changements rapides sont devenus des caractéristiques déterminantes de l'environnement international, la leçon des histoires telles que la traite des esclaves et son abolition n'était pas limitée au passé. « Ils nous rappellent les conséquences de la négation de la dignité humaine, de la réduction des personnes à des catégories et de la possibilité pour les systèmes de pouvoir de réduire au silence l'humanité individuelle, ainsi que de la résilience, de la résistance et de la recherche durable de la liberté et de la dignité humaines », a-t-il déclaré.

Pour sa part, la vice-Première ministre a parlé de l'importance de l'histoire commune qui a façonné le mélange unique de multiculturalisme du pays, grâce à la contribution de populations de divers horizons qui ont aidé la nation. Elle a également insisté sur l'esclavage qui, a-t-elle souligné, n'était pas seulement un chapitre de l'histoire de Maurice, mais aussi une histoire de souffrance et de souffrance humaines, de séparation familiale, de dignité et de résilience.

Le rôle important des femmes esclaves et la nécessité de reconnaître leur place dans l'histoire ont par ailleurs été soulignés par Mme Navarre-Marie. Elle a expliqué que la résilience de ces femmes avait contribué à la survie de nombreuses traditions et pratiques culturelles.

De plus, la vice-Première ministre a déploré que la souffrance des enfants esclaves soit souvent négligée. « Les enfants étaient confrontés à une réalité douloureuse, privés de sécurité, de liberté et de continuité familiale, sans accès aux droits humains fondamentaux », a-t-elle affirmé. À cet égard, elle a appelé à la transmission de cette histoire aux jeunes générations afin qu'elles puissent comprendre comment la société mauricienne a été façonnée et pourquoi la dignité humaine est essentielle.

Il est rappelé que la Journée internationale du souvenir de la traite des esclaves et de son abolition, célébrée le 23 août de chaque année, a été instituée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en 1997. Elle commémore la traite transatlantique des esclaves, qui constitue l'un des chapitres les plus sombres de l'histoire de l'humanité depuis plus de 400 ans. Entre 25 et 30 millions de personnes ont été enlevées, arrachées à des êtres chers, déracinées et transportées d'Afrique aux Caraï

Mauritius Meteorological Services consulte les parties prenantes sur un plan stratégique pour renforcer la résilience climatique et météorologique

Le Service météorologique mauricien (MMS), sous l'égide du Cabinet du Premier ministre, associe les principales parties prenantes nationales à l'élaboration de son Plan stratégique 2027-2031, qui vise à renforcer la capacité du pays à répondre à l'évolution des risques météorologiques et climatiques.

Dans ce contexte, un atelier de consultation des parties prenantes d'une demi-journée s'est tenu aujourd'hui au siège du MMS à Vacoas, réunissant des représentants d'institutions impliquées telles que le Centre national de réduction et de gestion des risques de catastrophe, l'Autorité centrale des eaux, l'Office central de l'électricité, l'Institut de recherche et de vulgarisation alimentaires et agricoles, Statistique Maurice, la Garde côtière nationale, la Force mobile spéciale, le Ministère des infrastructures nationales et le Ministère des collectivités locales, la Croix-Rouge de Maurice et l'Institut océanographique de Maurice, entre autres.

La consultation s'inscrit dans le processus d'affinement et de validation du plan stratégique proposé, les parties prenantes étant invitées à partager leurs attentes, à identifier les domaines prioritaires et à fournir des contributions pratiques sur les futurs services et capacités requis du SMM.

L'exercice est entrepris avec l'appui de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et est également aligné sur les priorités nationales, y compris le programme Bridge to the Future du gouvernement.

Le Directeur par intérim du MMS, Dr Prithviraj Booneedy, a souligné que le plan proposé vise à faire progresser le Service grâce à des capacités d'observation, de suivi, de prévision et de communication renforcées. Il a souligné la nécessité de stations météorologiques automatiques supplémentaires et plus efficaces, de systèmes de communication améliorés et d'une utilisation accrue de la technologie pour renforcer la collecte et l'analyse des données météorologiques.

Il a également souligné l'importance de renforcer les capacités techniques du personnel des SMM et d'obtenir un financement durable pour la mise en œuvre du plan. Si le gouvernement reste une source essentielle d'appui, il a noté que les partenariats avec des donateurs nationaux, régionaux et internationaux seront également importants pour financer les projets de modernisation requis par le Service. Il a en outre souligné la nécessité d'une surveillance continue des conditions météorologiques et climatiques, y compris des facteurs régionaux tels que le dipôle de l'océan Indien, en particulier compte tenu de l'exposition de Maurice aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux cyclones.

Le plan stratégique est en cours d'élaboration par le PDG de Strategos Ltd, M. Fareed Jaunbocus, le consultant ayant été engagé avec le soutien de l'OMM. Selon M. Jaunbocus, l'exercice va au-delà de la préparation d'un document politique et vise à établir une feuille de route pratique pour transformer le MMS en un fournisseur moderne de renseignements météorologiques.

Il a expliqué que le changement climatique accroît le besoin d'informations fiables et spécifiques au secteur, étant donné que les différents utilisateurs des activités aériennes et maritimes à l'agriculture, la gestion de l'eau et la réduction des risques de catastrophe ont des exigences différentes. Le succès du plan, a-t-il souligné, dépendra de sa mise en œuvre, qui nécessitera une collaboration plus forte, une transformation institutionnelle, un engagement et un changement de mentalité organisationnelle.

Le Plan stratégique vise à faire du MMS un service météorologique et hydrologique national moderne, fiable et prêt pour l'avenir, capable de fournir en temps utile des renseignements faisant autorité pour protéger des vies, soutenir le développement national et renforcer la résilience de Maurice face au changement climatique.

Plan stratégique proposé pour 2027-2031

Le Plan stratégique proposé répond à un environnement changeant dans lequel Maurice, en tant que petit État insulaire en développement, est confronté à des risques multiples et interconnectés, notamment les cyclones tropicaux, les crues subites, les inondations côtières, la sécheresse, le stress thermique, la variabilité climatique et les risques marins. Dans le même temps, les développements technologiques créent des possibilités d'utiliser davantage les données, l'intelligence artificielle et l'analytique avancée pour améliorer les prévisions et la prise de décisions.

Dans ce contexte, l'orientation stratégique proposée est centrée sur cinq objectifs : renforcer les services météorologiques, climatiques, océaniques et hydrologiques ; moderniser les infrastructures, la technologie et les opérations d'observation ; renforcer les partenariats nationaux, régionaux et internationaux ; faire progresser la recherche, l'innovation, la transformation numérique et la sensibilisation du public ; et développer le capital humain, l'excellence organisationnelle et la durabilité institutionnelle.

Le plan fournira également un cadre pour aligner les priorités nationales sur les exigences de l'OMM et les initiatives internationales, tout en aidant les États Membres à mobiliser un appui technique et financier pour les investissements prioritaires.

Un Japonais abandonne son fils de sept ans pour terminer l'ascension du mont Fuji

Le petit garçon a été laissé seul pendant des heures sur les pentes du plus haut sommet du Japon, avant d'être emmené jusqu'à un poste de police.

Si le terme de divorce alpin, ce violent abandon d'un conjoint en pleine randonnée (avec parfois des conséquences tragiques), s'est imposé cet été, les enfants aussi peuvent être victimes de ce genre de maltraitance. La preuve au Japon, où un père de famille a abandonné son fils de sept ans pendant des heures sur le mont Fuji pour continuer son ascension.

Le terme « divorce alpin » devient viral et cache une violence sexiste méconnue

Le garçon a été retrouvé seul sur un chemin de randonnée jeudi et emmené dans un poste de police, a déclaré à l'AFP un policier de la région de Shizuoka. L'enfant avait dit à son père qu'il était fatigué à la sixième étape du sommet qui en compte 10, située à une altitude de plus de 2 000 mètres, selon la télévision locale SBS TV. Comme son fils aîné était parti devant, le père a dit à l'enfant de sept ans de l'attendre sur place » et a continué l'ascension du plus haut

sommet du Japon avec son autre fils, selon cette chaîne. L'enfant avait reçu pour instruction d'attendre huit heures, avec quelques snacks mais pas d'argent, a précisé la chaîne Asahi citant le personnel d'un refuge qui a alerté la police.

Les policiers ont alors contacté le père qui se trouvait à la huitième étape de l'ascension, et lui ont remis son fils à son retour. Ils lui ont donné un simple avertissement pour avoir abandonné son enfant dans la montagne, a précisé le policier à l'AFP. Le père s'est excusé, reconnaissant sa négligence, selon la police.

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 24th day of September 2026 at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Court, Supreme Court, situate at 2nd Floor New Supreme Court building, Cnr Desroches and Edith Cavell Streets, Port Louis, the Sale by Levy, prosecuted at the request of MauBank Ltd against Mr Vishal Poliah of the following property:

DESCRIPTION OF PROPERTY SEIZED:

Les biens et droits immobiliers ci-après décrits dépendant d'un immeuble connu sous le nom de « **CENTRE COMMERCIAL VIEUX MOULIN** » soumis au régime de la copropriété, ci-après plus précisément détaillé, sur une portion de terrain de la contenance de SEIZE MILLE QUATRE CENT CINQUANTE METRES CARRES (16,450 m²), située à Rose Belle dans le district de Grand Port sur laquelle se trouve les bâtiments, est bornée tant d'après l'écrit privé sus relaté que d'après un rapport d'arpentage avec plan figuratif y joint dressé par Monsieur Adinarain V. Naidoo en date du vingt-deux octobre de l'an deux mille sept (22/10/2007), enregistré au Registre LS 62/481, comme suit :-

Du premier côté, en partie par le terrain occupé par la Compagnie Alcodis et en partie par le surplus du terrain présentement décrit sur neuf lignes, la première mesurant vingt-quatre mètres quarante centimètres (24.40 m), la deuxième de neuf mètres et cinquante-sept centimètres (9.57m), la troisième de dix-sept mètres (17m), la quatrième de six mètres et dix-huit centimètres (6.18m), la cinquième de neuf mètres et dix centimètres (9.10m), la sixième de trente-quatre mètres et soixante centimètres (34.60m), la septième sur une longueur développée de vingt-quatre mètres (24m), la huitième de sept mètres et trente-sept centimètres (7.37m) et la neuvième sur trente-deux mètres (32m) respectivement ;

Du deuxième côté, par le surplus de la portion présentement décrite sur une ligne brisée en cinq parties mesurant quinze mètres et quatre-vingt-seize centimètres (15.96m), dix-neuf mètres (19m), quinze mètres et cinquante-quatre centimètres (15.54m), dix-huit mètres et vingt-quatre centimètres (18.24m) et cent deux mètres et soixante-dix-sept centimètres (102.77m).

Du troisième côté, par un chemin asphalté, sur une ligne brisée en quatre parties mesurant onze mètres et vingt-cinq centimètres (11.25m), six mètres et quatre-vingt-deux centimètres (6.82m), dix-sept mètres et soixante-quinze centimètres (17.75m) et soixante-seize mètres et soixante-cinq centimètres (76.65m) ;

Et du quatrième et dernier côté, en partie par un chemin asphalté (Morcellement Orchidées Street) et en partie par la compagnie Alcodis sur une ligne brisée en sept parties mesurant soixante et un mètres et dix centimètres (61.10m), quatre mètres et quatre-vingt centimètres (4.80m), trente-trois mètres et quatre-vingt centimètres (33.80m), vingt et un mètres et soixante-dix centimètres (21.70m), sept mètres et vingt-cinq centimètres (7.25m), seize mètres et trente centimètres (16.30m) et soixante-dix-sept mètres et quatre-vingt-dix centimètres (77.90m).

Observation est ici faite qu'il a été mentionné au rapport de Monsieur Adinarain

Naidoo, arpenteur juré, en date du douze novembre de l'an deux mille sept (12/11/2007), enregistré au Reg. LS 62/2612 que le sus dit terrain de la contenance de SEIZE MILLE QUATRE CENT CINQUANTE METRES CARRES (16,450 m²) aura un accès à la route publique de Rose Belle (Phoenix-Mahebourg road A 10), par l'entrée existante qui a une façade de seize mètres (16.00m) sur la route principale et qui traverse le surplus de ladite portion de terrain.

Et suivant acte sous signatures privées entre « Rose Belle Sugar Estate Board » et ladite compagnie dénommée « Centre Commercial du Vieux Moulin & Cie Ltee » en date du vingt et un décembre de l'an deux mil sept (21/12/2007), dont une copie est demeurée annexée à un acte qui en constate le dépôt reçu par Me. Michel Nicolas Boullé, notaire, en date du trois avril de l'an deux mil huit (03/04/2008), enregistré au Reg. A727/992, il a été convenu entre les parties que l'arpentage, les accès et plans de la portion de terrain objet du susdit bail, demeurés annexés audit contrat de bail, seraient remplacés par ceux annexés audit écrit privé qui proviennent d'un réarpentage du sus dit terrain, trouvé être de la contenance de SEIZE MILLE QUATRE CENT QUATRE VINGT CINQ

METRES CARRES (16,485 m²) ainsi qu'il appert du rapport d'arpentage avec plan figuratif y joint dressé par Monsieur Devanand Nathoo en date du vingt-neuf novembre de l'an deux mil sept (29/11/2007), enregistré au Reg. LS 62/3188.

Aux termes du susdit rapport d'arpentage, le sus dit terrain de la contenance de SEIZE MILLE QUATRE CENT QUATRE VINGT CINQ METRES CARRES (16,485 m²) est borné comme suit :-

Vers le Nord Est, par le Morcellement Orchidées Street, relevé sur trois lignes mesurant cinquante-sept mètres et soixante-deux centimètres (57.62m), quatre mètres et vingt-deux centimètres (4.22m) et trente-quatre mètres et quatre centimètres (34.04m) respectivement.

Vers le Sud Est, partie par le terrain occupé par la Compagnie Alcodis sur cinq lignes mesurant vingt-deux mètres et vingt-neuf centimètres (22.29m), six mètres et soixante-douze centimètres (6.72m), onze mètres et cinquante-quatre centimètres (11.54m), soixante-dix-huit mètres et cinquante-six centimètres (78.56m), et cinquante et un mètres et quarante-sept centimètres (51.47m) respectivement, partie par le surplus du terrain de Rose Belle Sugar Estate Board, sur quatre lignes les trois premières étant des lignes droites mesurant six mètres (6m), trois mètres et trente-neuf centimètres (3.39m) et vingt-sept mètres et quarante centimètres (27.40m) respectivement et enfin la quatrième étant une ligne courbée d'une longueur développée de vingt-cinq mètres et trente-deux centimètres (25.32m).

Vers le Sud-Ouest, partie par une entrée commune sur une longueur développée de quatorze mètres et quarante-huit centimètres (14.48m), partie par le surplus du terrain de Rose Belle Sugar Estate, sur vingt-cinq mètres et cinquante-huit centimètres (25.58m), partie par un drain couvert séparant le surplus du terrain du Rose Belle Sugar Estate Board, aujourd'hui occupé par la « Société Usinière du Sud » relevé au moyen de quatre lignes mesurant seize mètres et quatre centimètres (16.04m), dix-huit mètres et quatre-vingt-dix centimètres (18.98m), quinze mètres et cinquante-neuf centimètres (15.59m) et dix-huit mètres quarante centimètres (18.40m) respectivement, et enfin partie encore par le surplus du terrain du Rose Belle Sugar Estate Board occupé par la Société Usinière du Sud, sur cent deux mètres et dix centimètres (102.10m).

Vers le Nord-Ouest, par le « Bramsthan road », relevé sur cinq lignes mesurant onze mètres et trente-six centimètres (11.36m), sept mètres et onze centimètres (7.11m), dix-sept mètres et cinquante-sept centimètres (17.57m), soixante-treize mètres et vingt-neuf centimètres (73.29m) et trois mètres et soixante-dix centimètres (3.70m) respectivement.

Audit rapport il a été fait observé que la sortie de cette parcelle de terre pour aboutir au « Phoenix-Mahebourg road (A10) » se ferait à travers une lisière de terre d'une étendue de deux cent quatre-vingt-dix-sept mètres carrés [indique par les lettres « A », « B », « C », « D », « E » sur le plan figuratif], qui serait aussi commune aux surplus des terrains limitrophes appartenant au « Rose Belle Sugar Estate Board ».

Au titre de propriété enregistré et transcrit au Vol. 1221/103, il a été dit ce qui est ci-après littéralement transcrit :-
Servitude de Rochecouste

« A l'acte d'acquisition ci-après relaté et l'établissement de propriété du solde du Domaine de Rose Belle, il a été fait observer que par acte reçu par Me. Gustave Baissac, notaire à Port Louis, le vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-quatorze (25/05/1894), enregistré au Reg. C135/1454 et transcrit au Vol. 210/224, Monsieur William Weir Hay, alors mandataire de « The Mauritius Estates and Assets Company Limited » et Monsieur Edgard de Rochecouste ont déposé au dit notaire, la copie conforme d'un procès-verbal d'arpentage dressé par Monsieur Gaston Gébert, arpenteur juré, le vingt-cinq septembre mil huit cent quatre-vingt-treize 25/09/1893), enregistré au Reg. LS 7/1031, concernant la désignation de divers chemins traversant les terres de la propriété « Rose Belle » et des terrains appartenant à Monsieur de Rochecouste, en vertu du titre de celui-ci enregistré au Reg. B90/2442 et transcrit au Vol. 195/187. Et que par le même acte de dépôt le mandataire de « The Mauritius Estates and Assets Company Limited » a cédé à titre

D'échange à Monsieur Rochecouste et à tous ses ayants droit, un droit de passage sur les chemins désignés au plan figuratif joint au dit procès-verbal d'arpentage sous les Nos. 1, 2, 3, lesquels chemins traversent les terres de la propriété « Rose Belle ». Et Monsieur de Rochecouste a cédé à titre d'échange à « The Mauritius Estates and Assets Company Limited » et à tous ses ayants droit pour la propriété Rose Belle un droit de passage sur les chemins désignés au sus dit plan sous les Nos. 4, 5, 6, 7, 8, lesquels chemins traversent les terrains appartenant à Monsieur de Rochecouste. Qu'il existe sur le chemin désigné sous le No. 4 un tramway appartenant à la propriété Rose Belle et que Monsieur de Rochecouste s'est engagé à respecter et à faire respecter par ses ayants droit. Ayant voulu les parties que les droits de passage respectivement échangés fussent et demeuraissent à titre de servitude, tant pour les propriétaires actuels que pour tous ceux à venir sur les dits chemins sur lesquels existent les dits droits. Il a été de plus convenu entre parties que le chemin désigné sous le No. 9 au plan sus dit devrait désormais servir de balisage entre le terrain long champ faisant partie de la dite propriété Rose Belle et les terres de Monsieur de Rochecouste ».

Ledit immeuble a fait l'objet d'un règlement de jouissance-règlement de copropriété- incorporant un état descriptif de division suivant acte reçu par Me.

Michel Nicolas Boullé, notaire, en date du six mai de l'an deux mille huit (06/05/2008), enregistré et transcrit au Vol. 6994/20, aux termes duquel, il a été établi 50 lots qui sont plus amplement désignés au sus dit règlement de copropriété. Lequel règlement de jouissance- règlement de copropriété- état descriptif de division a depuis été modifié suivant un acte reçu par le notaire soussigné, en date des six et dix mars de l'an deux mil neuf (06/03/2009 & 10/03/2009), enregistré et transcrit au Vol. 7301/10.

DESIGNATION

Le lot 31 portant la numérotation (G17) au « Ground Floor Plan » du bâtiment A qui demeure ci-annexée étant un emplacement à usage commercial se trouvant au rez-de-chaussée du dit bâtiment d'une superficie de vingt-deux mètres carrés (22m²) situé à l'avant du lot No. 34, en face du lot No. 7 et à droite du lot No. 32. Et les vingt-sept/dix millièmes (27/10,000èmes) de toutes les parties communes y attachées.

Observation est ici faite que les lots Nos. 27 à 33 sont situés dans un bloc formé de sept emplacements commerciaux situés en face des lots 6 à 11 séparés des dits lots par un couloir, ces lots se situent à l'avant de l'espace ouvert du lot No. 34.

Tel et ainsi que le tout se poursuit, s'étend et comporte actuellement et sans qu'il soit besoin d'en faire une plus ample description, le représentant ès qualités de l'acquéreur/emprunteur déclarant bien connaître l'objet de la présente acquisition, pour l'avoir vu, visité et en être satisfait.

Ensemble les installations y faites pour l'eau, la lumière électrique et le drainage y tachées et généralement tout ce qui peut en dépendre ou faire partie sans aucune exception ni réserve.

OWNERSHIP

Mr. Vishal POLIAH is the registered owner of the above described « emplacement commercial - G17 » as described in deed drawn up by Me. Marie Julie STEPHEN, notary, duly registered and transcribed in TV 8418/26 and inscribed in IV. 2760/63 on 22/03/2012, and the portion of land on which stands the building bears PIN No. 1518260041.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, falling which they shall forfeit such right

Under all legal reservations
Dated at Port Louis, this 24th day of August, 2026.
Me. Pazhany RANGASAMY, G.O.S.K
SENIOR ATTORNEY

Of 5th Floor, Hennessy Tower, Pope Hennessy Street, Port Louis
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

Suède

Une jeune fille de 17 ans victime d'une attaque à l'épée

La police tente samedi en Suède d'élucider le mobile de l'attaque à l'épée survenue la veille dans un lycée du centre du pays et qui a fait une victime, identifiée comme une élève de 17 ans.

« S'agissant du mobile, il est important pour nous de l'établir, et nous examinons plusieurs pistes [...] Nous essayons, bien entendu, de rester aussi ouverts que possible », a déclaré lors d'une conférence de presse Tommy Ariksson, chef de la police locale de la région du Västmanland, interrogé sur l'hypothèse d'un motif politique. Vendredi, un homme de 18 ans, armé d'une épée, s'est introduit dans le lycée Brinell, à Fagersta, petite municipalité de 13 000 habitants, où il a fait un mort et trois blessés avant d'être appréhendé. Il se trouve actuellement en détention.

« La personne morte lors de cet incident est une jeune femme de 17 ans. Sa famille a été informée », a déclaré la police samedi matin.

Alertée à 14 h 06 (8 h 06 heure de l'Est), la police a dépêché une patrouille trois minutes plus tard sur place. Vers 14 h 16, l'auteur a été immobilisé et arrêté. La police a précisé avoir tiré à cette occasion, sans toucher l'assailant.

Lors d'une conférence de presse vendredi soir, M. Ariksson avait expliqué que les policiers avaient retrouvé l'élève décédée, au sein de l'établissement, après avoir neutralisé l'assailant.

Deux garçons âgés de 12 et 17 ans ont été grièvement blessés dans cette attaque – l'un d'entre eux ayant dû être opéré en urgence – ainsi qu'une troisième personne, légèrement blessée.

Mobile inconnu

« L'enquête policière se poursuit à plein régime. De nombreuses mesures d'enquête ont été prises et les investigations se poursuivent afin d'établir le déroulement des faits avec le plus de précision possible », a ajouté la police. Jusqu'ici, 80 interrogatoires ont été menés.

La quasi-totalité du personnel et des élèves de l'école seront interrogés par la police, a précisé le chef de la police locale, soit environ 450 personnes.

Deux perquisitions ont été réalisées à deux adresses distinctes dans Fagersta, liées à l'auteur. Plusieurs commentateurs dressent un parallèle entre l'attaque de vendredi et celle à caractère raciste perpétrée le 22 octobre 2015 dans une école de Trollhättan, dans le sud-ouest de la Suède.

Ce jour-là, un homme masqué et armé d'un sabre avait tué deux personnes – un professeur et un élève – et en avait blessé deux autres grièvement – un autre enfant et un enseignant, avant d'être abattu par la police. Coiffé d'un casque allemand de la Seconde Guerre mondiale, l'agresseur portait des vêtements noirs et un masque ressemblant à celui de Dark Vador.

NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE

Take notice that **HOLISTIC MASSAGE TRAINING SCHOOL LTD**, represented by Mr. Daniel Juggiah, will apply to the Municipal Council of Curepipe for a Building and Land Use Permit for the proposed conversion of part of an existing residential building at ground-floor level to be used as:

1. Training Institution (Education) n.e.c.; and
2. Beauty Treatment (Fish Spa, Tattoo, Nail Bar, Pet Care and Grooming, etc.) n.e.c.

At (ex-Theodore Sauzier Lane, Curepipe) Now No. 66, Akbar Gajadhur Street, Curepipe.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.

Date: 24/08/2026

Le Canada dénonce une guerre commerciale lancée par les États-Unis

Après avoir refusé vendredi le "mauvais accord" commercial proposé par l'administration Trump, le Premier ministre canadien Mark Carney a annoncé samedi 22 août des mesures de rétorsion visant l'acier, les produits laitiers, les appareils ménagers, l'industrie du papier, les machines agricoles et l'électronique américains, rapporte Radio-Canada.

Le montant de ces surtaxes canadiennes sera "au dollar près" équivalent à celui des droits de douane américains entrés en vigueur samedi, après l'expiration de l'ultimatum fixé par la Maison-Blanche, a précisé Ottawa. Ces derniers concernent environ 20 milliards de dollars d'importations canadiennes, dont le ciment ou les crosses de hockey.

"Menaces contre la langue française"

S'exprimant samedi devant la presse, Mark Carney a expliqué avoir suspendu les négociations après avoir estimé que les États-Unis "demandaient trop et offraient trop peu".

"Il y a eu une nouvelle attaque des Américains sur le Canada. [...] On attaque dans une guerre. Ce n'est

pas une bonne chose du tout, ce n'est pas notre choix", a lâché le chef du gouvernement canadien, lorsque Le Devoir lui a demandé si le pays se retrouvait désormais "en guerre commerciale totale". "Au dernier moment, les États-Unis ont essayé d'ajouter des éléments pour restreindre notre capacité à avoir d'autres accords commerciaux", a-t-il dénoncé depuis Ottawa.

Le Premier ministre a évoqué des "menaces contre la langue française" et la "culture québécoise", portant selon lui sur les subventions à la culture francophone, la place des médias en français en ligne et l'obligation d'étiquetage bilingue des produits vendus au Canada. "Ce n'est pas acceptable", a-t-il souligné.

Vendredi, "dans la dernière ligne droite des négociations", "les négociateurs de Donald Trump" ont notamment exigé "le retrait d'une nouvelle loi québécoise" imposant des seuils de contenus francophones à Netflix, Spotify et aux autres plateformes numériques, "parmi les conditions pour éviter de nouveaux tarifs de 50 % sur une panoplie de produits canadiens", indique Le Journal de Montréal. Adopté en 2025, ce texte n'est pas encore entré en vigueur, précise le média canadien.

Présidentielle 2027

Glucksman annonce sa candidature officiellement

Raphaël Glucksmann a annoncé ce dimanche sur TF1 sa candidature à la présidentielle et participera à la primaire sociale-démocrate organisée en octobre par le Parti socialiste et son propre parti, Place publique.

C'est désormais officiel. Le député européen Raphaël Glucksmann (Place publique) a confirmé ce dimanche 23 août, au 20 Heures de TF1, qu'il participerait à la primaire du camp social-démocrate, qui aura lieu en octobre, avec l'objectif de l'emporter et d'être candidat à l'élection présidentielle de 2027. "Oui, je suis candidat à l'élection présidentielle, je ne prends pas cette décision à la légère", a déclaré l'élus, qui veut "relever la France". "Va-t-on offrir notre pays à Marine Le Pen et à l'extrême droite ? C'est ça le choix. Je ne voulais pas me dérober devant un tel choix", a-t-il ajouté, affirmant s'y préparer "depuis des années" et "être candidat pour gagner".

Comme lors de son meeting de juin, Raphaël Glucksmann a expliqué vouloir "couper les laisses qui enserrant le cou des Français", à savoir celles "énergétique", "technologique" et "industrielle". Critiquant la gestion de la canicule et des incendies par le gouvernement cet été, où "rien n'était préparé, organisé,

anticipé", le désormais candidat a dit vouloir être "le président de la transformation écologique de la France".

Raphaël Glucksmann a déclaré qu'il passerait bien par la primaire organisée avec le Parti socialiste et qu'il en respecterait l'issue : "J'ai toujours dit que je voulais mener cette bataille avec mes amis socialistes." Par contre, pas question pour lui de faire avec La France insoumise de Jean-Luc Mélenchon. "Moi, je suis extrêmement clair, si je gagne, il n'y aura plus jamais d'accord avec Jean-Luc Mélenchon", a-t-il lancé ce dimanche soir, reconnaissant que "tout le monde ne semble pas être d'accord au Parti socialiste sur cette ligne". "Il faut arrêter d'avoir peur de Jean-Luc Mélenchon", a renchéri Raphaël Glucksmann.

Ce dernier a tendu la main aux écologistes de Marine Tondelier – ils "ont eu raison avant tout le monde" – et aux communistes de Fabien Roussel, et aussi à François Hollande. "Nous pouvons ensemble construire une alternative et elle peut gagner", a-t-il déclaré à leur intention. "Chassons l'esprit de défaite", a conclu Raphaël Glucksmann, qui a appelé les électeurs de gauche à "investir le processus" de la primaire et à "submerger les appareils" politiques.

France

Melenchon en meeting promet la censure du budget 2027

Le candidat LFI à la présidentielle a estimé que le projet de budget 2027 du gouvernement Lecornu allait «aggraver tous les maux» de l'économie française.

Avant même sa présentation, Jean-Luc Mélenchon dit non au projet de budget 2027. Lors du discours de clôture de l'université d'été de son mouvement, le candidat Insoumis à la présidentielle a promis dimanche que LFI censurerait le gouvernement Lecornu sur son projet de budget 2027 «qui va aggraver tous les maux» de l'économie française. «L'économie française était sur le fil du rasoir de la récession. Elle va plonger car Lecornu prépare un nouveau bûcher de coupes rases qui va aggraver tous les maux. Ne nous demandez pas, je ne sais pas quelle bienveillance à son égard. Une fois de plus, nous le censurerons», a déclaré le leader de gauche.

Sébastien Lecornu a mis en garde samedi les par-

lementaires contre la tentation d'attendre la présidentielle pour adopter un budget en 2027, ce qui serait «le choix du désordre». «Voyez tous ces gens qui nous ont conduits à ce désastre, venir nous donner de leçon sur la manière de bien gérer. Nous nous engageons une fois au gouvernement à remettre de l'ordre dans les comptes publics, car nous en sommes capables», a-t-il lancé.

Pour redonner des marges de manœuvre au budget de l'État, Jean-Luc Mélenchon promet «de faire payer l'impôt aux dizaines de milliers de grandes fortunes et aux multinationales qui n'en payent pas», d'instaurer «une taxe sur les superprofits comme la réclament six pays européens» et de relancer «la consommation populaire et l'investissement par l'augmentation des salaires et la suppression des niches fiscales prédatrices». Il a également demandé à ce que la Banque centrale européenne «mette au congélateur les dettes des États en commençant par celles de la période Covid».

Premier League

Brentford 3 Tottenham 0

Tottenham coule déjà à Brentford

Roberto De Zerbi a encore pas mal de boulot. Malgré un mercato colossal réalisé à grands coups de millions, Tottenham ne semble pas encore totalement remis de ses deux dernières saisons catastrophiques en Premier League (17e à deux reprises).

Ter repetita en championnat ?

Avec trois recrues alignées en défense (Robertson, Senesi et Van

Hacke), les Spurs ont tout de même pris l'eau, notamment sur l'ouverture du score, où la défense collective a inquiété. Ce qui a en tout cas permis à Mamadou Sangaré, tout juste débarqué de Lens, de s'offrir une première passe décisive pour Keane Lewis-Potter avant même le quart d'heure de jeu (1-0). Dominés, les visiteurs ont ensuite vu Vitaly Janelt doubler la mise après 33 minutes (2-0) après deux pertes de balles consécutives.



En rentrant aux vestiaires, Tottenham est déjà retombé dans ses travers.

Et ce n'est pas franchement la deuxième période qui va redonner espoir aux supporters nord-londoniens. Presque juste après la reprise, Michael Kayode a tué le suspense sur un corner mal repoussé (3-0), avant qu'Igor Thiago n'envoie le péno du 4-0 sur le poteau.

Revenu de prêt des Rangers cet été, le jeune ailier Mikey Moore s'est montré trop tendre par trois fois à l'heure de conclure devant le but, comme un symbole de l'incapacité des Spurs à faire la différence.

Le chemin est encore très long avant le mois de mai, mais il ressemble pour le moment beaucoup trop à celui des dernières années.

Brighton 4 Aston Villa 0

Aston Villa largement battu par Brighton après une première période catastrophique

Aston Villa, battu 4-0 à Brighton, a vécu un véritable calvaire dimanche durant la première journée de Premier League, sur fond de fuite des titulaires de la saison dernière, malgré son titre en Ligue Europa.

L'équipe de Birmingham a coulé à pic dans une première période catastrophique, avec quatre buts encaissés en 31 minutes et un carton rouge récolté avant la pause par Joao Gomes (40e), une de ses recrues.

L'ex-milieu défensif de Wolverhampton a donné un coup de pied à un adversaire qui venait de le pousser à terre. C'était un cinquième coup dur pour Unai Emery après le but contre son camp de Victor Lindelöf (8e), le but de Maxim De Cuyper (18e) et le doublé de Jack Hinshelwood (30e, 31e).

L'entraîneur espagnol était déjà apparu très agacé avant la partie devant la caméra du diffuseur Sky Sports, lançant un regard noir au jour-



naliste l'ayant interrogé sur l'absence d'Ollie Watkins.

L'attaquant est annoncé sur le départ, comme le gardien Emiliano Martinez qui n'était pas non plus dans le groupe dimanche. Aston Villa a déjà perdu de nombreux titulaires cet été en cédant

Lucas Digne (PSG), Ezri Konsa (Arsenal), Youri Tielemans (Manchester United) et Morgan Rogers (Chelsea).

En infériorité numérique, les Villans sont parvenus à stopper l'hémorragie en seconde période, un moindre mal.

Premier League

Manchester City 2 Bournemouth 1

Grâce à un grand Rayan Cherki, le Manchester City d'Enzo Maresca arrache une première victoire

Le Français de 23 ans a bien aidé Manchester City à s'imposer sur le fil contre Bournemouth ce dimanche, délivrant notamment une passe décisive dans le temps additionnel.

Manchester City a marqué deux fois dans les dernières minutes pour renverser Bournemouth (2-1) et offrir au nouvel entraîneur Enzo Maresca un premier succès en ouverture de la saison de Premier League, dimanche à domicile. Le successeur de Pep Guardiola, parti en fin de saison après une décennie glorieuse, a lancé son mandat en championnat d'Angleterre de manière victorieuse grâce à deux défenseurs sauveurs, Marc Guéhi (85e, 1-1) et Josko Gvardiol (90e+2, 2-1).

Il a aussi été bien inspiré de lancer Rayan Cherki en seconde période. L'attaquant français, très remuant, a fait souffrir le bloc resserré de Bournemouth et trouvé une passe superbe entre les lignes pour Gvardiol, buteur à la limite du hors-jeu. Manchester City a nettement dominé les échanges durant toute la



partie mais s'est fait surprendre sur une contre-attaque rapide, partie d'un long ballon au-dessus du milieu de terrain et conclue par Marcus

Tavernier, avec Evanilson en dernier passeur (26e, 0-1).

City sauvé par deux défenseurs
Les Cherries n'ont eu ensuite pas

d'autre ambition que de défendre face aux accélérations de leur ancien ailier Antoine Semenyo, très en jambes pour la reprise, et aux nombreux ballons négociés par Erling Haaland. Le N.9 norvégien, aux cheveux coupés court, s'est distingué sur une tête déviée en corner par Djordje Petkovic (39e), une frappe déviée en déséquilibre (72e) et une reprise écrasée (75e). Il a aussi échoué à reprendre correctement un bon ballon de Nico O'Reilly (13e).

Les Citizens ont obtenu une égalisation bien méritée grâce à Guéhi, laissé trop seul sur corner et buteur de la tête (85e, 1-1), après avoir manqué une occasion similaire face au but vide plus tôt (51e). Maresca a utilisé le défenseur central au milieu de terrain, avec la recrue Elliot Anderson, dans un secteur orphelin de Rodri et Tijjani Reijnders (vendus à Barcelone et Al-Qadsiah), en attendant l'arrivée du jeune Lillois Ayyoub Bouaddi, dont le transfert est imminent.

L'entraîneur italien a célébré la victoire avec un bruyant «Come on!», les poings serrés.

Liverpool 2 Newcastle 2

Liverpool évite la bavure à Newcastle grâce à un penalty de dernière minute

Si le remake de ce dimanche n'a pas atteint le même niveau d'épique, il valait tout de même son pesant d'or. Menés à deux reprises au score à St James' Park, les Reds sont parvenus à arracher l'égalisation pour leur rentrée en championnat grâce à un penalty obtenu lors de l'ultime minute du temps additionnel (2-2).

Après un été de grisaille marqué par le départ de toutes ses stars (Anthony Gordon, Sandro Tonali, Bruno Guimarães), les Magpies affichent pourtant un visage bien convaincant, ouvrant rapidement le score grâce à une contre-attaque rondement menée et conclue par Anthony Elanga (1-0, 5e). Si Cody Gakpo remet les deux équipes à égalité en seconde période d'une frappe de l'extérieur de la surface (1-1, 55e), Joe Willock redonne immédiatement l'avantage aux siens, une nouvelle fois sur un contre assassin (2-1, 57e).

Hommage à Kevin Keegan

Auteur d'un excellent match, Newcastle entrevoit alors la victoire... avant de la voir s'envoler lors de l'ultime minute du temps additionnel. La faute à un accrochage malheureux de Lewis Hall sur Víctor Muñoz dans la surface. Dominik Szoboszlai ne laisse pas filer ce cadeau et balance une praline dans la lucarne depuis les onze mètres pour arracher un point au bout du suspense (2-2, 90e+9). C'est la quatrième fois d'affilée que le match Newcastle-Liverpool à St James' Park se termine dans le temps additionnel : 1-2 en 2023-2024, 3-3



en 2024-2025, 2-3 en 2025-2026 et donc 2-2 en 2026-2027.

Un résultat forcément frustrant pour les hommes de Matthias Jaissle au vu du scénario, mais qui satis-

fera peut-être au moins Kevin Keegan depuis le ciel. L'ancienne légende de Liverpool et de Newcastle avait été honorée par St James' Park avant le coup d'envoi, quelques semaines après son décès cet été.